

Compte-rendu du Conseil d'école

Jeudi 6 novembre 2025

École élémentaire Édouard HERRIOT - Villeurbanne

Secrétaire de séance : Christelle CALMEJANE-GAUZINS parent d'élève

Participants :

Équipe enseignante : Véronique LAFONT, Mylène BOUCHARD, Mathilde BONNEAU, Jocelyne BETRANCOURT, Cécile NORMAND-VALMONT, Anne-Sophie ALEX, Nellie LERCH, , Laurence DEPRUGNEY, Susana PRORIOL, Maxime CHAVE, Urial LANGLOIS, Thierry JACQUET, Juliette CAUCHON, Juliette ROCHE, Julie BERNARD, Hugo MOTTIN, Pauline FLAUDER, Fanny HINFRAY, Victoria DALLARD, Kawtar DEKKI, Margie DEVINANT, professeurs des écoles.

Céline TOURNIQUE, D.D.E.N.
M-Natacha GAS, directrice

A.E.S.H. : Mouna HAMZA, Claudia DI PAOLO

Mairie : Carole OULGOUGE, coordinatrice péri-scolaire,
Emmanuelle SHEOJORE , coordinatrice culturelle Minimix

Excusées : Léa PHILYS, Annaëlle SCARPARI (U.P.E. 2A),
professeures des écoles
Dominique DELATTRE (R.A.S.E.D. aide pédagogique),
Clémence VAAST (R.A.S.E.D. psychologue scolaire).
Julie BURIANNE (R.A.S.E.D. Ressource aide relationnelle)
Nicolas DAIRON, responsable éducatif de proximité,
Gaëtan CONSTANT élu municipal,
Saousan DEKKICHE (infirmière scolaire)

Représentants des parents :

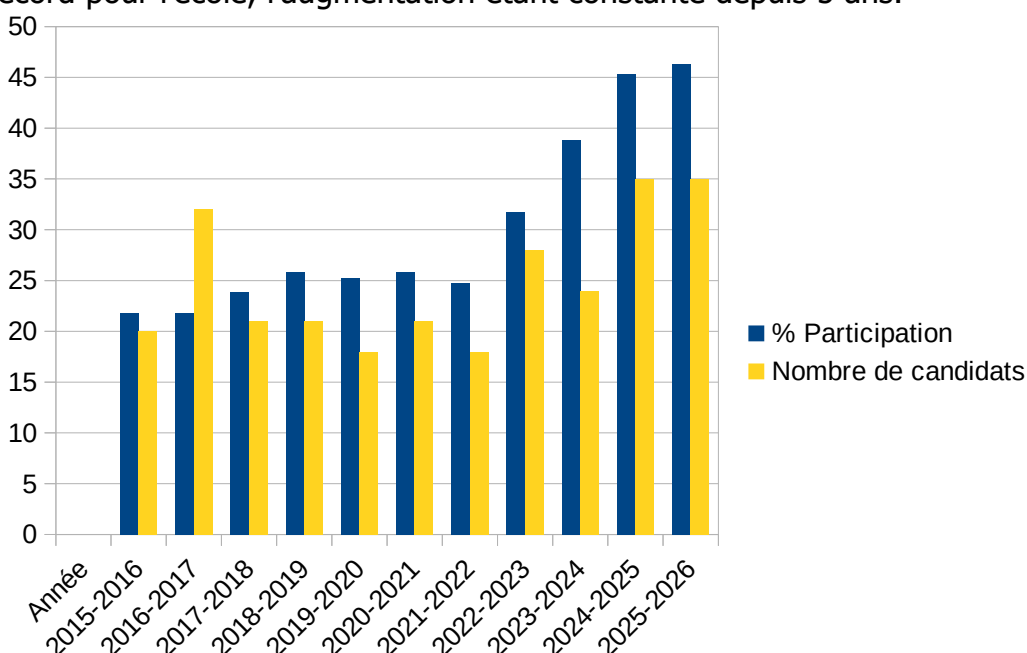
Rémi BULLION, Marion OUTTERS,
Christelle CALMEJANE-GAUZINS,
Laurianne LESENECHAL,
Christian TOURVIEILLE. LEJEUNE Sandra,
Micheline RAJON, MBATH-BONVALLET Mariella,
Julien LOTTI, Naïma MELLAL GASMI,
Romain CARNET, parents d'élèves titulaires
Inès BROUARD, parent d'élève suppléante

Excusé.e.s :

Franck POULARD, Marion LAGAY,
Aude LE BOURHIS, Marie PIÉGAY-BULLION,
Rachid AL OWAIRDI, Maria-Soledad
STOFFERIS, Céline GALANDIE, Marie CORONA
parents d'élèves titulaires

1. Élections au conseil d'école

19 sièges étaient à répartir : 19 titulaires et 16 suppléants ont été élus, tous issus de la liste présentée par la F.C.P.E. / A.P.E. . Sur 323 bulletins dépouillés, 321 suffrages ont été validés (2 nuls) pour 698 parents électeurs potentiels, soit 46,28 % de participation. Il s'agit d'un record pour l'école, l'augmentation étant constante depuis 5 ans.



Les parents d'élèves s'interrogent sur la possibilité de recourir à des élections par vote électronique. De ce qui est dit à ce sujet en formation de directeur et par notre conseillère pédagogique au numérique, c'est qu'il n'existe pas encore d'outil labellisé R.G.P.D. et agréé par d'Éducation Nationale pour l'organisation d'élections par vote électronique.

2. Effectifs 2025-2026

L'ouverture du nouveau groupe scolaire Jacques PRÉVERT (bâtiments provisoires rue Lafontaine) a eu un gros impact sur les effectifs de l'école puisque nous avons 72 C.P. cette année au lieu de 105 l'an dernier. La mobilité reste importante sur HERRIOT et son secteur. À ce jour, l'école scolarise 447 élèves. À la rentrée et depuis celle-ci ont été effectuées 92 inscriptions dont 72 au C.P., 6 au C.E.1 (+1 autre à venir), 6 au C.E.2, 3 au C.M.1, 5 au C.M.2.

On a enregistré 6 radiations (déménagements) depuis la rentrée et 3 élèves qui devaient arriver en C.P. ne sont finalement pas venus à HERRIOT.

Comme l'école a conservé ses 19 classes, celles-ci sont peu chargées. Ce sont des conditions très favorables pour la réussite des élèves et la prise en compte des élèves à besoins éducatifs particuliers, tout particulièrement en cycle III où les classes sont généralement plus chargées.

Effectifs mis à jour le 06/11/2025

	C.P.	C.E.1	C.E.2	C.M.1	C.M.2	U.L.I.S.	Effectifs avec ULIS
Mathilde BONNEAU	20					2	22
Myène BOUCHARD	21					0	21
Léa PHILYS	20					1	21
Véronique LAFONT	8	10				0	18
Nellie LERCH		22				2	24
Jocelyne BETRANCOURT		22				1	23
Cécile NORMAND-VALMONT		23				2	25
Anne-Sophie ALEX		23				0	23
Laurence DEPRUGNEY			25			2	27
Sarah LEDUC / Maxime CHAVE			25			0	25
Susana PRORIOL			24			0	24
Urial LANGLOIS			12	10		0	22
Juliette CAUCHON				25		0	25
Juliette ROCHE				24		0	24
Thierry JACQUET				25		2	27
Fanny HINFRAY					23	0	23
Julie BERNARD					24	0	24
Pauline FLAUDER					22	2	24
Hugo MOTTIN					23	2	25
Margie DEVINANT – U.L.I.S. –						8	
Kawtar DAKKI – U.L.I.S. –						8	
Totaux	69	100	86	84	92	16	447

À l'école, 30 élèves ont un an de « retard ». Cela représente un peu moins de 7 % des élèves. Ce taux, plus élevé que la moyenne nationale, s'explique par un nombre important d'élèves en situation de handicap (U.L.I.S et hors U.L.I.S.) et par la présence d'une U.P.E.2A. (Unité Pédagogique pour les Élèves Arrivants Allophones).

Au niveau de la poursuite de scolarité après l'élémentaire, on relève une proportion relativement stable d'élèves allant en collège public (85 % l'an dernier).

3. Prévision d'effectifs 2026-2027

À la rentrée prochaine, l'école élémentaire E. HERRIOT n'accueillera probablement que peu d'élèves de G.S. de Jacques PRÉVERT. Ces élèves devraient aller pour la plupart en C.P. dans le nouveau groupe scolaire primaire rue Lafontaine qui ouvre progressivement des classes élémentaires. Il y a actuellement 59 élèves de G.S. à la maternelle E. HERRIOT.

56 devraient poursuivre leur scolarité à Édouard HERRIOT.

À la fin de l'année, 96 élèves de C.M.2 quitteront l'école élémentaire.

S'il n'y a pas de gros écarts pour d'autres départs ou arrivées, l'école pourrait perdre 40 élèves environ. Il est donc probable qu'il y ait une fermeture de classe l'an prochain.

4. Évolution de l'équipe enseignante

Départs

Camille IMBERT (U.L.I.S.)

Marion LE ROY (U.L.I.S.)

Clément CHAPON (C.P.)

Catherine FAVRO (C.E.2)

Jacques PERRENOT (directeur)

Arrivées

Margie DEVINANT (U.L.I.S.)

Kawtar DAKKI* (U.L.I.S.)

Juliette CAUCHON* (C.M.1)

Juliette ROCHE (C.M.1)

Fanny HINFRAY (C.M.2)

Victoria DALLARD*(complément C.E.1/C.M.2/C.M.2)

enseignant.e affecté.e * à titre provisoire

Sarah LEDUC (C.E.2) reprendra à mi-temps à partir du 06/01/26 à l'issue de son congé parental.

Mathilde BONNEAU (C.P.) et Maxime CHAVE* (C.E.2) sont restés à HERRIOT.

M-Natacha GAS a été nommée à la direction de l'école et prend la suite de Jacques PERRENOT.

Au niveau du R.A.S.E.D. nous avons cette année sur l'école :

- Dominique DELATTRE, enseignante spécialisée en aide pédagogique. Elle est présente 2 jours par semaine (les lundis et vendredis) pour des élèves de maternelle et de cycle 2.
- Clémence VAAST, psychologue scolaire, présente le vendredi.
- Julie BURIANNE personne ressource en aide relationnelle présente dans les écoles de l'antenne B, environ 3 à 4 semaines par période.

Si l'on peut se réjouir d'avoir cette année, pour quelques heures, une personne ressource en aide relationnelle, on peut cependant regretter que la présence effective d'une psychologue sur l'école soit de plus en plus réduite. L'an dernier, nous avons encore une psychologue scolaire à temps plein sur l'antenne. Cette année, Clémence VAAST est présente à 50 % sur 3 groupes scolaires HERRIOT/JAURES/PRADEL et 2 écoles primaires PRÉVERT et CORNEILLE. De ce fait, elle ne peut être présente que pour les réunions de synthèse avec les enseignant .e.s et pour les élèves concerné.e.s par une équipe éducative.

5. Fonctionnement du périscolaire

Carole OULGOUGE, la coordonnatrice du périscolaire, revient sur les points importants abordés lors de la réunion de régulation du 05/11/25. Cette année, il y a 25 animateurs en tout. Le taux d'encadrement est conforme aux besoins et il y a peu d'absentéisme.

Temps du matin : Ce temps concerne environ 30 élèves accueillis à l'école maternelle de 7h30 à 8h20. Un accueil échelonné est envisagé de 7h30 à 8h00.

Cantine : 340 élèves restent en moyenne sur le temps du déjeuner.

Les C.P., C.E.1, C.E.2 mangent à l'école au moment et avec les élèves de leur choix.

Des jeux en autonomie sont mis à leur disposition sous le préau et 8 groupes de 12 élèves vont une fois par semaine en B.C.D. (40 minutes avant ou après le repas).

Les C.M.1 et C.M.2 mangent au Restotem en 4 groupes composés d'une classe de C.M.1 et d'une classe de C.M.2 en tout début ou en toute fin de service. Cette année, il y a un groupe de moins et les élèves ont un petit plus de temps pour manger.

Plusieurs parents d'élèves font remonter que leurs enfants se plaignent régulièrement que les portions sont insuffisantes. Carole OULGOUGE rappelle que les portions sont calculées par une diététicienne et que pour faciliter le service, les quantités servies sont les mêmes pour les élèves du C.P. au C.M.2. Cependant, il est possible pour tous les élèves d'avoir du « rab » de légumes et de fruits. ⚠️ Parents : Ne pas hésiter à signaler à Carole OULGOUGE quand il y a des enfants qui ont faim ! Elle peut y être attentive et le faire remonter à la cuisine centrale, ce qui peut faire évoluer les choses.

Temps du soir : 190 élèves restent en moyenne chaque jour jusqu'à 17h30 ou jusqu'à 18h00.

Les élèves qui rentrent seul.e.s restent jusqu'à 18h00.

Les mardis et les vendredis tous les enfants sont en activités. Le planning trimestriel des activités est affiché à l'extérieur de l'école et collé dans le c. de liaison des élèves.

Le lundi et le jeudi la moitié des élèves restent en « aide aux leçons » et la moitié en activités.

Pour l'aide aux leçons, les élèves sont répartis en 5 groupes par niveau de classe (C.P., C.E.1, C.E.2, C.M.1 et C.M.2) qui restent jusqu'à 17h30 ou jusqu'à 18h00. Chaque groupe est encadré par 2 animateurs pour une gestion plus simple des deux horaires de sortie.

En aide aux leçons, les élèves sont dans une classe pour avoir la possibilité de faire leurs devoirs mais ils ne sont pas véritablement accompagnés dans leur travail. Ce temps n'est pas adapté pour les élèves qui ne sont pas autonomes ou pour ceux qui n'ont pas de devoirs.

Mercredi matin : Ce temps concerne environ 110 élèves d'élémentaire.

Un accueil échelonné est organisé de 7h30 à 8h30. Puis les enfants sont en activités selon un planning qui est renouvelé à chaque période. Le départ des élèves est échelonné de 12h00 à 12h30. Les élèves qui rentrent seuls ne peuvent pas partir avant 12h30.

Les enfants qui restent à l'U.S.E.P. avec un pique-nique sont récupérés à 12h00 par un animateur.

6. Accueil des élèves en situation de handicap : classes ordinaires et dispositifs U.L.I.S.

A.E.S.H. de l'école

12 A.E.S.H. déjà à HERRIOT l'an dernier sont présent.e.s sur l'école cette année.

Il s'agit de : Sophie DESCOMBIN, Claudia DI PAOLO, Emmanuèle GUERRE, Rebiha KHELOUFI, Kheloudja MESSAOUDENE, Carine PAULY, Patrick RIOUFREYT, Deniz SOYLEYEN (à 50 %), ainsi que Mouna HAMZA et Fatma SAADANE (A.E.S.H.Co), Zeyneb HAMICI et Suali MOREL (A.E.S.H renfort Co).

La présence de ces A.E.S.H. permet d'assurer 276 heures d'aide humaine chaque semaine dont 188 heures d'A.E.S.H. et 88 heures d'A.E.S.H.CO ou renfort CO pour les élèves des dispositifs.

Répartition et manque d'heures d'aide humaine

35 élèves en situation de handicap sont scolarisés cette année à l'école.

17 bénéficient d'une aide individualisée et 10 d'une aide mutualisée.

Cela correspond à 197 heures d'aide individualisée et 50 heures d'aide mutualisée notifiées chaque semaine, en comptant 5 heures par élève pour l'aide mutualisée, soit 247 heures en tout.

Chaque semaine, 59 heures ne peuvent pas être attribuées (188 disponibles pour 245 notifiées). Cela, sans tenir compte des heures perdues en cas d'absence car les A.E.S.H. ne sont pas remplacé.e.s (formation, arrêt maladie, journées de fractionnement...).

Le manque d'heures d'A.E.S.H. pénalise grandement tous les élèves en situation de handicap qui, pour la plupart, ne bénéficient que d'une part des heures qui leur sont allouées.

Ce manque est aussi un frein important à l'inclusion des élèves d'U.L.I.S. dans les classes ordinaires. Des heures d'A.E.S.H. Co ou renfort Co sont utilisées pour assurer les heures d'aide individualisée d'élèves en dispositif U.L.I.S. . Cela n'est pas satisfaisant car ces heures sont prévues pour accompagner les élèves des dispositifs n'ayant pas de notification pour de l'aide humaine.

Le manque d'heures d'aide humaine ne va pas dans le sens d'une école véritablement équitable et inclusive. Aussi, nous demandons que soit affecté à l'école et au plus vite l'équivalent de 2,5 postes d'A.E.S.H. en plus, pour que les droits de nos élèves en situation de handicap soient respectés.

Bien-être des élèves et des personnels à l'école

À la rentrée, 10 nouveaux élèves sur 16 ont rejoints les deux dispositifs U.L.I.S. Parmi eux, plusieurs élèves non verbaux ont eu énormément de difficultés à s'adapter aux multiples changements qu'ils vivaient. Les coordonnatrices U.L.I.S. et les A.E.S.H. ont déposé plusieurs fiches au Registre de Santé et de Sécurité au Travail. Élèves et personnel de l'école ont été en souffrance. Depuis le début de l'année, il y a eu 7 arrêts de travail dus à des atteintes physiques. Un fait d'établissement a été déposé par la directrice.

Dans les dispositifs, 10 élèves n'ont aucune notification pour de l'aide humaine. Parmi ces élèves, 7 pourraient en bénéficier et en auraient grandement besoin. Les heures qui leur étaient notifiées auparavant ont été perdues à leur arrivée en U.L.I.S. En effet, leur renouvellement n'a pas été demandé, alors que cela aurait dû être le cas du fait de leur T.S.A. .

Nous essayons de faire au mieux, en répartissant les heures dont nous disposons. Cependant, établir les emplois du temps des élèves, des dispositifs et des classes est chronophage et complexe pour les enseignant.e.s, les coordonnatrices, les A.E.S.H. et la directrice. Et ces répartitions sont à reprendre à chaque nouvelle notification.

Il est important de noter que, face à cette situation particulièrement difficile, notre circonscription a mis en place un accompagnement conséquent des coordonnatrices U.L.I.S. . Depuis la rentrée, la situation s'est améliorée. Cela est moins difficile pour plusieurs élèves qui étaient en grande difficulté en début d'année. Cependant, des incidents surviennent encore et l'inclusion en classe ordinaire reste limitée. En effet, pour le moment et pour la plupart des élèves en U.L.I.S., l'inclusion n'est encore possible que pour de courtes séances et avec l'accompagnement systématique d'un.e A.E.S.H. .

Questionnements, perspectives :

Parmi les élèves des dispositifs, 5 sont en U.L.I.S. faute de place en I.M.E. (Instituts Médico-Educatifs) et pour les mêmes raisons, plusieurs élèves ayant une notification U.L.I.S. sont en classe ordinaire. 10 élèves sont en attente de notification pour de l'aide humaine.

Il est probable que ces heures seront notifiées dans l'année.

Cela est à anticiper dès maintenant car la répartition des heures d'aide humaine risque d'être encore plus difficile dans les mois à venir.

Côté APE : Une enquête coordination est en cours pour la 4ème année consécutive et un groupe EBEP (Élèves à besoins éducatifs particuliers) s'est constitué avec la volonté de faire remonter la situation au niveau national. Un courrier va être adressé à l'Inspection Académique pointant le manque d'AESH sur l'école Édouard Herriot. Autres projets : organiser une soirée thématique autour de l'école inclusive comme l'an dernier et accompagner les parents pour des recours administratifs devant le TA mais ces parents ne sont pas toujours faciles à rencontrer. Il est envisagé de refaire un café parents avec des AESH.

7. Évaluation d'école

5 écoles de notre circonscription sont concernées cette année dont les écoles maternelle et élémentaire Édouard HERRIOT. Toutes les écoles sont maintenant évaluées tous les cinq ans. L'évaluation d'école vise à améliorer le service public d'enseignement, la qualité des apprentissages, les parcours et la réussite des élèves, ainsi que les conditions de travail, d'exercice des métiers et de bien-être de l'ensemble de la communauté éducative.

L'évaluation d'école est composée de deux étapes successives : une auto-évaluation menée avec l'ensemble des acteurs de l'établissement (enseignants, A.E.S.H., parents, partenaires, élèves...) puis une évaluation externe. La rédaction du nouveau projet d'école pour les années suivantes s'appuiera sur l'évaluation réalisée cette année.

Le rapport d'auto-évaluation est à rendre fin décembre. Il demande un travail conséquent à l'équipe enseignante. Les enseignants se sont répartis en commissions pour travailler sur les 4 domaines suivants :

- Les apprentissages et les parcours des élèves, l'enseignement,
- La vie et le bien-être de l'élève, le climat scolaire,
- Les acteurs, la stratégie et le fonctionnement de l'établissement,
- L'établissement dans son environnement institutionnel et partenarial.

Le rapport d'auto-évaluation doit s'appuyer sur des données mesurables et comparables. Pour cela, des questionnaires destinés aux enseignants, au personnel non enseignant et aux parents sont proposés. Ces sondages se font en ligne et restent complètement anonymes. Une cellule d'évaluation mise en place par le Ministère de l'Éducation Nationale transmet à l'école les données brutes afin que nous puissions en faire l'analyse et l'exploitation.

L'équipe enseignante a décidé de proposer le questionnaire destiné aux parents. Il sera à compléter en ligne avant le 21 novembre 2025.

Action de l'APE : communiquer autour du sondage parents pour recueillir un maximum de réponses.

- Ajouter les coordonnées de l'APE dans le courrier de diffusion du questionnaire pour inciter les parents à contacter l'APE si besoin d'aide (fracture numérique etc.)

- Ajouter un QR code dans le cahier de liaison.

8. Actions et projets pédagogiques engagés dont classes de découverte prévues :

Emmanuelle SHEOJORE est notre nouvelle coordinatrice culturelle MINIMIX - bibliothécaire.

Projets financés par la mairie :

- Projet « Chants du monde » avec Sirine GANACHA de l'E.N.M. 3 C.P. et un C.P. / C.E.1 Rencontre inter-classes au C.C.V.A. prévue (mais sans les parents).
- Projet Théâtre autour du Petit Prince avec la Compagnie de l'Iris pour 3 classes de C.M.2 avec un spectacle de la compagnie le 16/12/25.

- Classes découverte : 6 classes sont concernées cette année par un séjour à Chamagnieu (1 C.P., 2 C.E.1, 1 C.E.2., 1 C.E.2/C.M.1, 1 C.M.2)

L'A.P.E. relève que le nombre de classes partantes diminue à cause de la complexité du dossier à constituer, des difficultés à trouver des accompagnateurs bénévoles et de la réticence grandissante des parents. Le directeur de Chamagnieu envisage d'organiser des rencontres sur Villeurbanne pour présenter le cadre des classes découverte à Chamagnieu et rassurer les parents, en plus des portes ouvertes organisées chaque année en septembre.

Projets sans financement :

- Projet Chlor'I.S.S. : avec le centre d'étude spatiale, une expérience avec Sofia ADENOT, astronaute qui va monter dans l'I.S.S en mars 2026. Les élèves de 3 classes (1 C.E.1, 1 C.E.2 et un C.E.2/C.M.1) vont réaliser une expérience de germination et de croissance végétale en parallèle sur Terre et à bord de l'I.S.S.
- Projet Permis piéton pour les C.E.2 : intervention d'un policier en mai, remise officielle des permis au C.C.V.A et spectacle en lien avec la sécurité routière.
- Projet jardin : Mme LERCH, Mme BETRANCOURT, Mme LAFONT, Mme NORMAND, Mme DEVINANT et Mme DAKKI.
- Réalisation d'un podcast et participation au concours « L'école des Odyssées » C.M.2 de Mme BERNARD.

Projets envisagés :

- 2 candidatures ont été déposées pour la "Fête du livre jeunesse" qui aura lieu du 22 au 26/04/26 sur le thème des 4 éléments. Réponse mi-décembre.
- Projet « Carbone scolaire » pour encourager les élèves de plusieurs classes de C.M.1 et de C.M.2 et leur famille à adopter des comportements écoresponsables dans la lutte contre les changements climatiques.
- Projet pluri-linguisme : un grand nombre d'enfants et d'adultes travaillant à l'école parlent une autre langue à la maison. C'est à valoriser par des actions culturelles en B.C.D. et lors de temps de partage (comptines, poésies, lectures offertes, repas partagés...). Les personnes engagées dans ce projet (personnel de l'école, parents, élèves...) pourraient être sollicitées pour faciliter l'arrivée des familles allophones à l'école. **⚠ Parents de l'APE motivés pour aider sur ce projet !**
- Projet égalité filles/garçons → Un travail sur ce thème est envisagé avec les élèves délégués.

9. Calendrier des dates importantes de l'année

- Loto : mardi 20/01/2026
- Conseils d'école : 23/03/2026 et 16/06/2025
- Spectacles de fin d'année au C.C.V.A. : demande en attente
- Pique-nique et fête de l'école : date à définir

10. Règlement intérieur de l'école

Aucune observation n'a été transmise ni soumise au conseil. Aucune nouvelle version du « règlement départemental » n'a été publiée. Un vote à main levée confirme la décision de conserver le même règlement intérieur que celui de l'année dernière.

11. Fonctionnement et comptes de l'Association sportive et scolaire É. HERRIOT :

Deux comptes bancaires sont gérés par l'Association scolaire et sportive Édouard HERRIOT :

- **le compte « Association scolaire »** reçoit les crédits adjudicataires pour le financement des livres et des fournitures scolaires), les crédits libres et les crédits B.C.D. qui financent les dépenses liées au fonctionnement de l'école, aux sorties des élèves (cinéma, spectacles, visites...)

Les recettes de ce compte proviennent des subventions attribuées par la mairie, de la participation des parents aux sorties et spectacles, des bénéfices du loto et des photos de classes.

À ce jour, je n'ai pas connaissance du montant des crédits libres, ni de celui d'un éventuel budget billetterie à confirmer.

Au 06/11/2025, le compte « Association scolaire » Asso Tranquilité est créancier de 14 332 €.

La collecte d'argent pour les sorties n'est pas tout à fait terminée.

7 753 € ont déjà été déposés à la banque par chèque et 710 € en espèces.

Une facture de 1 282,68 € pour la commande de papier n'a pas encore été débitée.

L'école dispose également d'un compte épargne créancier de 3 412,61 €.

- **le compte « Associations sportive »** concerne les activités U.S.E.P. hors temps scolaire (mercredi après-midi) et scolaire (9 classes licenciées cette année).

La dépense la plus importante sur ce compte concerne l'affiliation à l'U.S.E.P. qui finance les rencontres inter-classes sur temps scolaire et les activités proposées hors temps scolaire. Les recettes proviennent des cotisations U.S.E.P. temps scolaire (8 € par élève pour les activités sur le temps scolaire).

La directrice envisage de recourir aux services d'une coopérative scolaire (O.C.C.E.) dès cette année si cela est possible.

12. Sécurité : P.P.M.S. (plan particulier de mise en sûreté) et bilans des exercices

Le P.P.M.S. possède deux volets (« attentat intrusion » et « risques majeurs ») auxquels s'ajoute la prévention du risque incendie. Concernant la prévention et la conduite à tenir en cas d'intrusion, l'attitude recommandée est la fuite si le danger est localisé, mais les exercices consistent toujours en un confinement, comme pour les risques majeurs.

Le P.P.M.S. de l'école a été renouvelé l'an dernier, sur la base des préconisations de la circulaire du 8 juin 2023 mais il va être à unifier avec l'école maternelle dans l'année à venir.

- Le bilan de l'exercice « alerte intrusion » du 16/11/25 est positif, en particulier quant au respect du silence obtenu dans toutes les classes en moins d'une minute. En revanche, l'exercice a permis de mettre en évidence que le signal de fin d'alerte avait besoin d'être précisé pour être mieux respecté.

- L'exercice incendie du 30/09/25 a montré une capacité d'évacuation de tout le bâtiment dans le calme en 3 min 30 secondes, ce qui est également très satisfaisant.

13. Travaux

• Travaux effectués cet été :

- Réfection du couloir au troisième étage Est
- Réfection du coin cuisine de la salle des maîtres (nouvel évier, nouveau meuble)
- Installation d'un nouveau réfrigérateur et de 2 nouveaux fours à micro-ondes
- Désinsectisations (blattes germaniques).

• Travaux pour le confort thermique de l'école

Madame RIVAT, consultée à ce sujet a précisé que :

- La ville a prévu une enveloppe de 1 million d'euros de travaux en 2026 pour améliorer le confort thermique dans les groupes scolaires.
 - Une priorisation a été effectuée au sein des 26 groupes scolaires et des deux maternelles isolées pour tenir compte des bâtiments les plus exposés et les moins bien isolés.
 - Des travaux sur les menuiseries extérieures sont prévus là où c'est nécessaire et des brasseurs d'air vont être progressivement déployés, à raison de 250 brasseurs d'air par an environ.
 - Le groupe scolaire Édouard Herriot ne fait pas partie des groupes scolaires retenus pour une installation de brasseurs d'air en 2026, mais sera certainement concerné en 2027.
- En revanche, il est prévu qu'une attention particulière soit portée à la réparation des occultants dans tous les groupes scolaires.

Pour rappel, la mairie avait indiqué que depuis 2019, 500 ventilateurs avaient été livrés par l'unité logistique dans les groupes scolaires. Ils étaient destinés à être utilisés non pas pour les classes mais :

En maternelle : pour les salles d'évolution, de couchettes et la tisanerie,

En élémentaire : pour la salle polyvalente, la B.C.D. , la salle des maîtres.

Officiellement pour la mairie, l'école Édouard Herriot (maternelle + élémentaire) avait reçu 14 ventilateurs (dont 3 ont été cassés). D'après le recensement effectué par l'APE en juin auprès des 2 écoles, il y avait en tout 8 ventilateurs (5 en maternelle et 3 en élémentaire), dont plusieurs avaient été prêtés par des enseignants ou des parents.

• Travaux en attente :

- Réfection du sol de la cour OUEST et végétalisation de la cour (repoussée à 2027 ?)
- Réparation des volets roulants défectueux.
Madame RIVAT va interroger la DCO sur des éléments complémentaires concernant notre école sachant que les volets roulants sont du matériel fragile qui tombe très souvent en panne dans toutes les écoles et que les réparations de volets roulants sont très coûteuses. Il n'y a pas de budget pour la réparation des volets pour le moment, celle-ci va être reprogrammée en 2026.
- Pose de projecteurs dans l'allée Nord, vers le portail rue Hippolyte KAHN et dans la cour de récréation
- Peinture en orange du bloc ascenseur / toilettes au 3ème étage (celui-ci n'a pas été repeint au moment de la réfection du couloir).
- Installation de placards muraux dans le couloir jouxtant la salle des maîtres
- Réouverture d'une porte de communication entre les salles 306 et 307.

• Travaux à demander :

- Pose de films anti-chaleur sur les vitres des fenêtres des classes
- Toile d'ombrage ou installation d'ombrières pour la cour OUEST pour recréer un espace ombragé suite à l'arrachage du gros tilleul
- Pose d'un visiophone en salle de réunion (salle 106)
- Installation d'une porte avec bouton-poussoir sur l'entrée OUEST de l'allée Nord pour que cette porte reste bien fermée.
- Déplacement du dispositif d'ouverture des portes en cas d'incendie au niveau de l'entrée principale ou installation d'un cache.
- Agrandissement du local à vélos et changement de la serrure.
- Installation de nouveaux arceaux à trottinette.
- Installation d'interrupteurs avec minuterie ou détecteur de mouvements dans les couloirs latéraux de l'école pour une extinction automatique des lumières.

14. Autres points à la demande des parents

- *Accès à l'école après 18h. La ville de Villeurbanne modifie les modalités de fermeture des accès aux écoles disposant d'une alarme. Tout le monde doit quitter le groupe scolaire à 18h dernier délai donc :*
 - *Il n'est plus possible pour des enseignants de travailler au-delà de 18h ou de recevoir des parents,*
 - *Il n'est plus possible de se réunir à l'école après 18h pour les parents d'élèves.*

Plusieurs directeurs d'école (Louis Pasteur, Jules Ferry...) ont sollicité la Direction de l'Éducation pour trouver un compromis mais nous n'avons pas de réponse pour le moment.

Mme GAS confirme les horaires d'accès : 7h-18h les lundis, mardis, jeudis et vendredis, mercredi et 1^{ère} semaine de vacances jusqu'à 14h.

À l'école élémentaire Édouard HERRIOT, il est possible, en s'y prenant un peu à l'avance et ponctuellement, de demander à la directrice ou au gardien de fermer l'école après 18h00 .

- *Préavis de grève des enseignants pour le 10/11 /2025: pas d'impact sur Herriot a priori (les enseignants n'avaient pas connaissance de ce préavis).*
- *Arbre à planter par M. PERRENOT : les services de la Mairie ont indiqué que l'arbre serait planté la dernière semaine d'école de décembre (avant vacances Noël). M. Perrenot sera invité au moment de la plantation, en décembre ou en janvier selon sa disponibilité.*
- *Collation du matin pour les enfants : accord des enseignants et des équipes pour un fruit (éventuellement une compote).*